



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

mort subite

Question écrite n° 122673

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le traitement de la « mort subite ». En effet, chaque année en France, 50 000 personnes sont victimes d'un arrêt cardiorespiratoire alors même qu'elles ne présentaient pas de maladie cardiaque jusqu'à la survenance de l'accident. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui faire connaître les mesures qu'il envisage de mettre en oeuvre afin de déterminer les causes précises de ces décès, et ainsi permettre de les prévenir.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122673

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mai 2007, page 4044